



Communiqué

Pêcheries méditerranéennes : les neuf zones à sauver en priorité.

Appel de MedReAct à la Conférence des ministres de Malte

Malte 28 mars 2017 : « Neuf zones sont à protéger en priorité si on veut sauver les écosystèmes méditerranéens et entamer un processus de récupération des stocks, à commencer par l'Adriatique centrale où l'Italie et la Croatie doivent annoncer au plus vite leurs positions sur l'exploitation des fosses de Jakuba/Pomo ».

C'est l'appel que lance MedReAct à l'ouverture de la conférence ministérielle sur les pêches de Méditerranée qui se réunit à Malte les 29 et 30 mars. Cette zone située entre les côtes italiennes et croates présente un profil géomorphologique unique sur le bassin avec notamment des profondeurs de 200 à 260 mètres. Elle subit de sévères impacts de la part du chalutage de fond qui, au fil des ans a considérablement dégradé les stocks d'Adriatique et les habitats et en particulier les zones de reproduction de merlus et de langoustines. D'ailleurs, une proposition de protection de cette zone est en cours d'examen à la CRGP (Conférence régionale de gestion des pêches de Méditerranée) qui se prononcera dans les prochains mois.

La conférence, qui réunit les ministres de seize états riverains, débouchera sur la signature de la déclaration **MedFish4ever** de Malte qui engagera les états signataires sur la protection des espèces vulnérables et des habitats fragiles et la mise en place de zones de restriction de pêche et d'aires marines protégées. D'ici à 2020, les états côtiers doivent protéger 10% de la Méditerranée, conformément aux objectifs de développement durables pour les océans de l'ONU (ODD 14) et à la convention sur la diversité biologique (Rio 1992). « Dans ce contexte, la protection des fosses de Jakuba/Pomo constitue un excellent test de la volonté politique des états riverains d'assurer un futur aux pêcheries d'Adriatique en restaurant les espaces et les stocks vulnérables. Nous appelons l'Italie et la Croatie à s'engager sur le bannissement du chalutage de fond sur ces zones lors de la conférence de Malte » déclare **Domitilla Senni**, porte parole de MedReAct.

Au-delà de ces deux fosses, MedReAct souligne que huit autres zones ont un besoin urgent de mesures de protection :

- Plusieurs massifs de montagnes sous-marines :
 - Nord de la Sicile
 - Baléares
 - Mer d'Alboran (Gibraltar)
 - Sud de la Mer de Ligurie (Est et Ouest de la Corse)
- Deux canyons
 - Alicante
 - Ouest de la Sardaigne
- Les tombants du Golfe de Gascogne
- L'ensemble Mer Egée/Mer de Thrace